Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260602-2026245-DE

DATE DE LA CONVOCATION :
26 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

COMMUNE DE PLOURHAN
DÉLIBÉRATION

Séance du 2 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le deux juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent GUÉGAN, Maire .

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Laurent GUÉGAN, Patrick BATARD, Geneviève GOUJON, Emmanuel FLEURY, Delphine LE ROLLAND, Alain BEUREL, Hervé LE SOUDER, Erwan VIEL, ~~Yann MALENFANT~~, Virginie LE GUILLARD, Sandrine LE MOINE, Eloïse BERTHO, Clément GOBIN, ~~Laëtitia JULOU~~, Marie DARCHE, Aurore VINCKIER, Charlène LE SCANF, Damien ROUSSE, Benjamin LUCO.
Valérie LABROSSE, DGS.

ABSENTS EXCUSES :
Yann MALENFANT qui a donné procuration à Laurent GUÉGAN
Laëtitia JULOU qui a donné procuration à Delphine LE ROLLAND

Damien ROUSSE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026/24 Désignation des délégués ou représentants dans les organismes extérieurs

5. Désignation du correspondant Europe

L'Union Européenne révèle un grand nombre d'opportunités pour les collectivités locales. Ainsi, nos communes, quelle que soit leur taille, peuvent bénéficier des fonds européens mais aussi s'inscrire dans des programmes de coopérations européennes qui offrent une vraie ouverture aux acteurs du territoire : CCAS, associations, clubs sportifs, acteurs du monde économique…

La réactualisation du projet de territoire de l'Agglomération, validé en juillet 2021, affirme la volonté d'un positionnement fort au niveau européen au travers de 3 priorités :
- S'insérer dans les réseaux européens et fédérer autour de ces enjeux ;
- Être proactif dans la mobilisation de ressources et développer les coopérations ;
- Contribuer à la connaissance de l'Europe et à la citoyenneté européenne.

SBAA propose que chaque conseil municipal désigne un élu référent Europe, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'Agglomération pour ces questions. Il sera ainsi destinataire des informations concernant les fonds européens, les opportunités de coopération, les événements liés à l'Union Européenne.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,
DÉSIGNE comme référent EUROPE :

Référent EUROPE

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260602-2026245-DE

Laëtitia JULOU

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

Laurent GUÉGAN